

Un petit tour de clé

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 47

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous expédions le "Conteur Vaudois" à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de novembre et de décembre.

LETTRE DE LA MI-NOVEMBRE

AVEC la fin de l'année renaît un souci toujours nouveau, souci, c'est-à-dire incertitude, incertitude des cadeaux à offrir aux enfants. Beaucoup de parents donnent à leurs enfants, des cadeaux appelés « utiles ». Ce que ce vocable a couvert de désillusions enfantines ! Il faut se souvenir des jours de son enfance pauvre pour s'en rendre compte.

Un cadeau utile, des mouchoirs de poche, des bas, des pantoufles, hélas, tous les enfants nés dans une situation modeste connaissent ce moment où le jeune cœur qui devrait déborder de reconnaissance et d'allégresse, se serre d'amertume.

Et, pourtant, qui blâmera les parents ? Personne ne l'oserait. Leur intention et leur geste sont compréhensibles ; les difficultés de l'existence expliquent tout ; celles surtout d'élever une famille de plusieurs enfants.

Il est un cadeau qui n'a jamais déçu aucun enfant sous la voûte des cieux ; un cadeau qui sous des formes variées et diverses a comblé de joie ceux auxquels il est destiné, vieux et jeunes, fortunés ou non, blasés, candides et ingénus, pourvu que le don soit approprié à leur personne, à leur développement, à leur goût. Je veux parler du livre.

Un livre est le compagnon, l'ami de tous. Voyez l'enfant, possesseur d'un premier livre ; il le lit, le relit, l'enveloppe de soins tendres, comme il le ferait d'une chose aimée. Il lui voue une admiration extrême, ajoute à chacun de ses récits, une foi complète, inébranlable.

On a tourné en ridicule les livres de Madame de Ségur, mais ils ont fait les délices de notre enfance, avec les contes de Perrault.

Les Petites Filles Modèles, ces petites filles tant décriées depuis, ont cependant été vraiment les modèles de toute notre volée ; si les livres de Perrault nous fascinaient, enflammaient notre imagination, les Petites filles modèles, Sophie Fichini et François le Bossu, plus vraisemblables, plus réels, ont charmé le temps laissé libre par l'école et les travaux domestiques auxquels des parents bien avisés, astreignaient notre génération, ont embelli nos jours monotones, ont créé un monde merveilleux où des enfants comme nous, devaient obéir, désobéissaient, vivant d'une vie que nous côtoyions si nous ne la partageions pas. Je ne dirai pas aujourd'hui : Donnez en cadeaux de Nouvel-An aux enfants de cette génération les Petites filles modèles ; ils ont évolué, ces enfants, comme les temps, comme les mœurs et les idées. Leurs impressions ont largement varié des nôtres, mais ce sont des enfants et si restreints soient les moyens des

parents, ils ajouteront aux cadeaux utiles, ne fût-ce qu'un livre, au jour de l'An.

Il y en a dans tous les prix, pour les petits, de jolis albums avec illustrations si gaies, si fraîches.

Pour les plus âgés, le choix est assez vaste ; beaucoup de livres traduits de l'anglais, de l'allemand, de l'italien. Dans les librairies, il y a des séries entières pour la jeunesse : aventures, nouvelles, romans.

Il est certain que ce qui forme le mieux le sens littéraire de notre jeunesse et le développe, ce sont les livres conçus et écrits en langue française. Il faut encourager ce goût-là chez nos enfants. Ici, également, le choix est grand, mais il est à souhaiter que les parents donnent la préférence à des livres où jeunes filles et jeunes garçons rencontrent des êtres vivants dans des milieux qu'ils puissent s'imaginer et dont ils comprennent les joies et les souffrances, les déboires, les revers et les succès et que ces mêmes parents évitent ces romans si nombreux où héros et héroïnes se meuvent dans un monde que ne connaît guère notre petit pays vaudois, dont il comprend à peine l'existence du reste, parfois très factice.

Mme David Perret.



LÈ VOTE

REVAITCE lè vôte. Seimblie que l'è sti an passà qu'on avai remet noutrè conselliè, noutrè municipau, noutrè cardinau ! Et l'è dza la quatr'an ! Quemet lo temps fuse , tot parai ! Meïon de la melionna ! Enfin quie ! l'è la vya. Et allein votà et bâire on verro, du que l'è lè vôte.

Ti lè coup que faut votà, mè demando adî se lè dzein compreignant cein que fant. L'è que, po dâi dzouvenou principalement, l'è on bocon maulési de l'ao z'espalliquà que l'è que cliào z'autoritâ, que ti cliào précaut que faut nommâ et cein que fant quand sant revenu. Voudri lo l'ao dere quemet mè lo desâi lâi a dza 'na balia vouarba mon rière père-grand.

— Vâi-to, que fasâi, cliào z'autoritâ l'è bin simplio se on vâo, quand bin cein seimblie tot eimbouèla quan on lo sâ pas.

— Vâi mâ, que lâi desé, mèclio adî lo peuple, lo gouvernemeint, lo syndic, lè cardinau, lè municipau, lè conseliè communat, que cein l'è épouâirâo.

— Tè vu racontâ 'na parabole, quemet diant lè menistre po tè clioulâ tot cein dein la boûla. Accuta !

Pu pas mi tè representâ la coumouna qu'à n'on tsamp que faut travailli po que baillâi 'na bouna recolta. Dein clli tsamp, lâi a onna grôcha tserri¹, quemet clliaque dâi z'autro iâdzo. Eh bin ! cllia tserri l'è la municipalitâ que dusse arâ, laborâ, châ po ne pas laissi onna motta,

¹ Tserri, la charrue.

onna teppa, que n'ausse pas età frésâie.

— Ouaih !

— L'è dinse. Lo premi municipau, l'è lo tserdjû² de la tserri. Lo second l'è l'orolhie³ que fâ teni la terra ein derraî. On autro, l'è la ruetta⁴. Et pu, ion l'è la proulâire⁵. Lo cinquièmo, l'è lo so⁶. Lo sixièmo, lo veriào⁷. Lo secretéro, l'è la colonda⁸. Lo syndic, li l'è clli que tint lè corne. L'è clli que guide la tserri et que fâ travailli tot son mondo, que daisse fère lè discou, teimpêtâ, sacremeintâ, djurâ et bâire dâi verro po la Municipalitâ quand l'è invitâie quauque part. L'a à fère, vâ pi ! Compreind-to ora ?

— Oi, mâ... l'appliâ po fère avanci la tserri ?

— L'appliâ, l'è lo consèt communat. L'è li que tire la tserri. L'è lè tseveau : on moui de tseveau, 'na quarantanna, 'na cinquantanna. Et faut fère allâ ti clliâo pique. Ein a que tirant à drâite, dâi z'autro à gautse, à ota âo bin à iio. Ein a que virant lo tiu à la tserri. Ein a que recoulant, que piattant, que fant fû dâi quatro pi, que gravant lè z'autro d'avanci, que voudrant fère sailli la tserri de la râie. Faut-te itre èbahia que lo syndic l'ausse tant à teimpêtâ derraî sè corne, quand vâi que sa tserri l'è dinse senaillâ.

— Mâ, cò fâ allâ lè tseveau ?

— Lo tserroton, que l'è dan lo peuple. Ie tint on ècourdjâ que cein vâo à dere la carta civique et lo référendon. Dâi iâdzo, quand on è âo bet de la râie, ie tsandze sè bite et porte à la fordze sâi la proulâire, sâi lo veriào, sâi la colonda.

— Et lè tseveau, quand ion l'è malâdo, âo bin que père, cò lo reimplièce ?

— Se on tseveau ne va pequa, mettant à la pllièce on bâo.

— Et cò è-te, clli bâo ?

— Clli bâo, l'è lo cardinau !

Marc à Louis.

Mots d'enfants. — J'aime les mots d'enfants, car lorsqu'ils ne sont pas soufflés par la balourdise des grandes personnes, ils décèlent toujours une observation souvent saugrenue mais toujours savoureuse, des rapports des choses entre elles. Témoin cette petite fille qui me déclarait un jour, avec tout le sérieux de ses quatre ans qui ont déjà beaucoup réfléchi :

— Je ne mangerai plus jamais de peau de poulet !

— Et pourquoi, grand Dieu ?

— Parce que je ne tiens pas à avoir la chair de poule !

UN PETIT TOUR DE CLE

H ! certes, oui, il y a bien des déboires dans cette vie. Et chacun, pauvre ou riche, en a sa part, plus ou moins grosse. Oh ! mais il y a aussi de bons moments, des contentements ; il ne faudrait pourtant pas le méconnaître. Peut-être, même, pour certains, ces bons moments sont-ils les plus nombreux.

Quand nous avons un mécompte, vite nous

² Tserdjû, l'avant-train.

³ L'orolhie drâite, le versoir.

⁴ La ruetta, petite roue qui va dans le sillon.

⁵ La proulâire, grosse chaîne qui se place à l'extrémité de la longe et où on « appond » l'attelage.

⁶ Lo so, le soc.

⁷ Lo Veriào, morceau de bois qui sert à changer de place au coutre.

⁸ La colonda, longe à laquelle on attache l'attelage avec la « proulâire ».

nous en prenons à la vie. C'est d'elle seule que peut venir tout le mal. Elle n'est pas bien conçue. Haro! sur le baudet. Incontestablement, c'est plus tôt fait de raisonner ainsi que de rechercher, en toute sincérité, si, peut-être, ce n'est pas nous, oui, nous-mêmes, tout simplement, qui sommes coupables du mécompte dont nous nous plaignons.

Et puis, souvent, ne récriminons-nous pas sans raison suffisante, si même raison il y a ?

L'homme est vraiment un être bien compliqué et le divin Créateur de toutes choses, fut-il cent fois plus puissant qu'il ne l'est, ne réussirait pas, sans doute, à contenter son infime créature. Les désirs, les exigences, l'ambition de l'homme sont insatiables. Et encore ne sait-il pas toujours ce qu'il se veut. Il trouve déplorable tout ce qui est, mais n'a pas la plus petite idée de ce qui, selon lui, devrait être. Il maugrée pour maugréer. Il trouve plus de plaisir, faut-il croire, à un constant mécontentement qu'à une sage résignation et satisfaction de son sort, qui, le plus souvent, n'est pas si mauvais que ça, soyez-en certain...

C'est une vérité à la façon de celles de M. de la Palice que de répéter, pour la millième fois, que, dans la vie, on doit toujours regarder plus malheureux que soi.

Regardez à vos pieds,
Vous y verrez des hommes,
Et des hommes manquant de pain...

Hélas! cela n'est que trop vrai. Mais combien, parmi ceux-là qui, avec le concours, parfois, des circonstances qu'ils n'ont pas su surmonter sont les seuls artisans de leur malheur.

Il est, il est vrai, des pays où; par la faute ou l'incurie des gouvernants ou en raison des conditions climatiques ou de la nature ingrate du sol, la misère est en quelque sorte endémique. Soit. Mais ce n'est pas le cas chez nous. Nous sommes des privilégiés — ne parlons pas de la crise économique actuelle; elle ne saurait toujours durer. Donc, privilégiés par la nature, par le climat, par des institutions dont les siècles ont éprouvé l'excellence et que d'autres nous envient, ne faisons pas nos Jérémie, ne nous épuisons pas en éternelles et vaines lamentations. Prenons courage, faisons résolument face aux vicissitudes de la vie et, dans la plus large mesure possible, soyons sereins, soyons gais pour nous et pour les autres. Plutôt que de nous laisser aller au découragement, remémorons-nous les nobles pensées exprimées, en vers, par Mme Mellet, un de nos poètes vaudois à l'inspiration la plus élevée :

J'aime le cœur viril, j'aime l'âme vaillante,
J'aime que sans fléchir chacun porte sa croix,
Et quand l'âpre douleur rend la foi chancelante,
J'aime qu'au Seigneur seul on élève la voix.

Quel que soit, en secret, le voutour qui nous ronge
Tâchons de n'en laisser rien paraître à nos fronts;
Dieu nous pardonnera ce douloureux mensonge,
S'il épargne un soupir à ceux que nous aimons.

Leur fardeau n'est-il pas assez lourd sur la terre,
Sans leur donner encore à porter nos douleurs,
Si notre gai sourire est pour eux la lumière,
Sourions-leur toujours et cachons bien nos pleurs!
Tout est là! J. M.

Le Dictionnaire du Parler Neuchâtelois et Suisse Romand. — Le « Conte » a reçu le XVe fascicule de ce bon et bel ouvrage. C'est vraisemblablement l'avant-dernier. Il constitue un supplément complet et commentant par des renseignements fournis après l'impression du dictionnaire. Le « Conte » a longuement commenté après chaque parution des fascicules le contenu d'iceux. Il a dit son admiration pour cette œuvre, fruit de recherches poursuivies pendant plus de quinze ans par son auteur, M. Pierre-humbert. Le Dictionnaire offre quelques six mille articles étudiés aux points de vue historique, juridique, économique, folkloriste, une mine de renseignements toujours intéressants, et souvent pittoresques.

On peut encore souscrire, lisons-nous sur la couverture du fascicule, mais il faut se presser, car vraisemblablement d'ici six mois l'ouvrage complet sera en vente, et le prix, naturellement, très augmenté. **Mérine.**

NOS BONS PASTEURS

NUNE petite pointe, de temps en temps, pour entretenir l'amitié... cela ne saurait être ni au *Conteur* parmi les lecteurs qu'il compte dans le corps pastoral. C'est dit, et c'est surtout sans méchanceté.

Or donc, c'était dans une bonne petite paroisse du Pays de Vaud. Le pasteur et son conseil de paroisse avaient réclamé avec instance quelques réparations aux annexes de la cure. La commission de gestion du Grand Conseil fut mobilisée et se rendit sur les lieux en compagnie du député de l'endroit, un brave homme plein de malice. On trouva le pasteur dans son pré, en bras de chemise, en train de faucher. Tout de suite il s'empressa, et de s'excuser de sa tenue.

— Oh! vous savez, M. le pasteur, lui fit notre député, j'aime mieux voir un ministre qui fauche qu'un ministre qui scie!...

Dans une autre paroisse, on en était à la réparation du plancher de l'église. Par exemple, le maître charpentier qui faisait la réparation, était un parfait mécréant, n'allant jamais au culte; au demeurant, un parfait brave homme. M. le pasteur, en tournée de visites, se rend à l'église pour voir à quoi en étaient les travaux. Il s'approcha du charpentier, qui répondait au doux nom de Tonduz, et d'un air malicieux lui dit :

— Eh! bien, Tonduz, vous ne sauriez croire le plaisir que j'ai de vous voir une fois à l'église...

— Oh! bien, M. le pasteur, vous savez, je suis comme vous, j'y viens seulement quand je suis payé!

On en était au dimanche matin. Les cloches sonnaient pour le culte. Le pasteur était dans la sacristie avec les conseillers de paroisse. Les fidèles déjà réunis dans l'église considéraient avec stupéfaction et un peu d'émoi une scie que le menuisier de l'endroit avait suspendue à la chaire la veille en venant faire une petite réparation. Et la scie avait été oubliée là, comme un symbole; et un peu... choquant.

Les cloches s'arrêtèrent. Le pasteur entre et considère la chose. Puis se retournant vers son président du Conseil, il lui dit tranquillement :
— Mon cher président, allez donc enlever cette scie!...

Inutile d'ajouter à l'intention de nos lecteurs que ce sont précisément des pasteurs qui se sont faits nos informateurs bénévoles. *C.-L. D.*

Coup manqué. — Lacuite est incorrigible; il ne peut jamais rentrer chez lui avant deux heures du matin et autrement qu'après avoir fait de copieuses libations. Sa femme, chaque fois, lui fait d'âpres remontrances, mais en vain. Elle s'avise, une belle nuit, d'un stratagème; elle se recouvre d'un drap qui la dissimule toute entière et, lorsque l'ivrogne rentre enfin, elle se dresse devant lui en levant lentement les bras.

— Heu... fait Lacuite effaré... Qu'est-ce que c'est que ça ?

De dessous le drap sort une voix lugubre :

— Je suis le fantôme de Barrabas !

— Ah! fit Lacuite avec un soupir de soulagement... j'avais peur que ce soit ma femme!

HONORAIRES DE CHIRURGIENS

NL y a mille ans, la profession de chirurgien était beaucoup moins lucrative que de nos jours. Les malades savent, par expérience, ce qu'il en coûte; d'autant plus que ces messieurs ne rendent pas l'argent si le malade n'est pas content.

Les fouilles opérées ces derniers temps à Babylone ont en effet permis d'établir avec certitude quels étaient les honoraires des praticiens à cette époque reculée. Une revue allemande publie de curieux détails à ce sujet.

On a mis à jour des « stèles », ou plaques de pierre ou de bronze, sur lesquelles, dans l'antiquité, on gravait les textes des lois et des décrets. Les prescriptions qu'on y lit nous ap-

prement, par exemple, que pour une opération faite avec « son couteau », le médecin recevait environ 10 chekels d'argent. Le chekel équivalait à environ 1 fr. 40 de notre monnaie, c'est donc 14 francs que recevait l'opérateur. Lorsque l'opéré était un esclave, le médecin ne touchait que 2 chekels.

Pour un os fracturé et remis en état, le tarif tombait à 5 chekels, soit 7 francs.

Si le médecin ratait son opération, il était terriblement puni. « Lorsqu'un médecin fait à quelqu'un une profonde blessure avec son couteau à opération et qu'il le tue, ou bien lorsqu'il lui détruit un œil, on lui coupera les mains ».

C'est en ces termes menaçants pour les inexpérimentés que parlent les stèles.

Il est vrai que lorsque le défunt était un simple esclave, le médecin maladroit devait simplement le remplacer à ses frais.

La Patrie Suisse. — Vingt-six illustrations, autant d'articles variés, tel est, en deux lignes, le sommaire du No 838 (4 novembre) de la « Patrie Suisse » : Voici quatre portraits de disparus : Alfred Bonzon, F. Bühler-von Moos, rédacteur au « Vaterland », colonel Ad. Obrecht, puis des actualités : match germano-suisse à Bâle, Festival suisse à Paris, signature des accords de Locarno, meeting international d'athlétisme à Lausanne, auto-camion broyé par le train près de Rapperswil, puis des vues nombreuses : viaduc du Day près Vallorbe (achevé) et sa curieuse passerelle, Gandria, la Pierre Cabotz, Broc-village, église d'Altanca (Tessin), arête des Gais Alpains où, le 11 octobre, trouvèrent la mort trois alpinistes lausannois; enfin une série d'œuvres d'art : la célèbre bataille de Morat, du peintre Charles Clément, des gravures d'Henry Meylan pour « Fantassins », une paysanne de Thurgovie en costume national.

Placide est prévenant. — Mme X..., un peu souffrante, a fait appeler son médecin, qui lui tâte le pouls, l'ausculte et, finalement, lui fait ouvrir la bouche.

— Bien mauvaise langue, déclare-t-il.

— Oh! docteur, cela ne prouve pas qu'elle soit malade..., intervient le gendre qui assiste à la consultation.

Voici la suite. — La même fatigue son médecin par des bavardages inutiles.

— Montrez-moi votre langue, lui dit le médecin.

— Mais docteur!

— Montrez-moi votre langue!... J'aime mieux la voir que l'entendre!

Spiritisme. — On en cause devant le docteur Y...

— Croyez-vous aux revenants, docteur ?

— Oh! mon ami, comment pouvez-vous me demander cela ? Si je croyais aux revenants, je n'exercerais plus ma profession.

Mot d'enfant. — Ainsi, Jacquot, tu entends bien ? le Paradis Perdu a été écrit par Milton, un grand poète aveugle...

— Oui, oui.

— Tu ne m'écoutes pas...

— Si, maman!

— Eh bien, dis-moi le grand malheur de Milton ?

— Il était poète, maman...

LA MEULE

(Suite et fin.)

Des portes entr'ouvertes, venaient par bouffées des odeurs de cuisine qui sentaient bon. Dans la rue, nos deux hommes fuyaient les soldats, évitant, surtout, les officiers qui d'un mot pouvaient bouleverser leur projet. Par bonheur, ils débouchèrent sur une petite place dont un des côtés était fermé par la façade de l'Hôtel des Voyageurs. Rapidement, nos deux fantassins s'engouffrèrent dans l'étroit corridor. Là, à l'abri des généreux, ils respirèrent plus librement, bien qu'une inquiétude les tenaillât encore. Ce n'était pas le tout d'être à moitié dans la place, il fallait y pénétrer entièrement et qui sait si une fois dans la salle d'auberge, ils n'allaient pas se casser le nez sur des supérieurs gentiment attablés. Sur l'affirmation négative de l'hôtelier, ils entrèrent sans peur dans la pièce et se tapirent dans un de ses angles obscurs.

Aussitôt, Géranium élaborait un menu campagnard, mais solide. Soupe, hors-d'œuvre, biftecks, pommes de terres frites, salade, fruits,